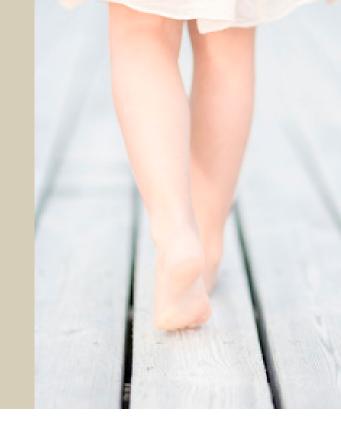
ORGANOWOOD®

FICHE TECHNIQUE

01. WOOD PROTECTION





Les informations contenues dans la présente fiche technique comprennent des lignes directrices pour OrganoWood® 01. Wood protection provient de la fiche de sécurité, du résultat d'OrganoWood AB et des expériences recueillies sur le produit. OrganoWood AB n'assume aucune responsabilité en cas de mauvaise utilisation du produit. La toute dernière version de cette fiche technique est disponible sur le site Internet d'OrganoWood AB à l'adresse : www.organowood.com.

Description du produit

OrganoWood® 01. Wood Protection est un produit de protection du bois à base d'eau qui se compose de minéraux de silicium et de substances végétales naturelles. Le bois traité bénéficie d'une protection contre la croissance fongique superficielle et ajoute des propriétés protectrices des flammes. OrganoWood® 01. est absorbé rapidement par le matériau de bois choisi où il guérit ensuite pendant le processus de séchage.

OrganoWood® 01. se lie aux fibres du bois grâce à la technologie primée et brevetée OrganoClick® pour la modification des biofibres. Lorsque les substances de silicium se lient aux fibres de bois, un environnement est créé dans lequel les champignons de décomposition du bois ne peuvent pas se développer. De plus, les substances de silicium sont incombustibles, ce qui donne au bois sa protection contre les flammes.

Le produit est incolore et ne modifie pas la couleur du bois de façon significative directement après l'application. Le bois traité prend une belle teinte gris argent avec le temps.

Environment

OrganoWood® 01. Wood Protection ne contient que des substances qui peuvent être renvoyées dans le cycle naturel. Le produit est porteur du label écologique « Bon choix environnemental », classé B par SundaHus et recommandé par Byggvarubedömningen et BASTA. Toutes les substances contenues dans le produit sont classées comme respectueuses de l'environnement selon l'Inspection nationale suédoise des produits chimiques.

Zones d'application

Le produit peut être utilisé pour le traitement de surface de pratiquement tous les bois non traités et imprégnés sous pression, à quelques exceptions près. Le traitement fonctionne bien sur les types de bois tels que le pin et l'épinette. L'utilisation du produit sur le bois, le bois dur, avec une faible capacité d'absorption peut entraîner un changement de couleur à court terme. Together with OrganoWood® 02. Répulsif, il crée un système complet de protection du bois qui prolonge encore la durée de vie du bois, neutralise les dommages causés par l'humidité et la croissance superficielle indésirable.



Procéder comme suit :

le bois non traité ou imprégné sous pression, neuf ou ancien, doit être nettoyé avant le traitement avec f.e OrganoWood® 03. Nettoyant pour bois ou similaire. Le bois huilé, peint ou traité en surface de toute autre façon doit être poncé avant le traitement. Il n'est pas possible de peindre avant le traitement car la protection du bois n'est pas compatible avec la peinture (par exemple la peinture pour vitrage).

Effectuer le traitement sur du bois sec à une température d'au moins 10 °C et avec un risque aussi faible de pluie ou de rosée. Le liquide peut réagir avec du verre, s'il y a un risque que le liquide entre en contact avec le verre, recouvrez le verre. Le cas échéant, traitez toutes les parties avant l'installation.

OrganoWood® 01.(couverture d'environ 1 litre/8-10 m²)

- 1. Verser la quantité de liquide requise dans un contenant en plastique distinct.
- 2. Appliquer le produit dans le sens des fibres du bois à l'aide d'une brosse ou d'un rouleau.
- 3. Laisser sécher pendant environ 6 à 10 heures.
- 4. Tout excédent de produit à la surface du bois peut créer des dépôts de sel blanc. Ceux-ci peuvent être facilement enlevés à l'aide d'une brosse en nylon ou en acier alternativement papier de verre fin avant de poursuivre le traitement. Au cas contraire, ceux-ci disparaîtront avec le temps.
- Traiter définitivement la surface avec OrganoWood®
 Répulsif

Coupes à la scie

Si la découpe, le perçage et d'autres traitements mineurs sont inévitables, les surfaces traitées doivent être traitées avec OrganoWood® 01. Protection afin que la protection des racines reste optimale. Nous recommandons que les extrémités visibles en bois soient traitées avec OrganoWood® 02. Répulsif pour une meilleure protection.

Après traitement et entretien

En cas de salissures ou de croissance superficielle indésirable, il convient de laver le bois avec f.e

OrganoWood® 03 Nettoyant pour bois, ou similaire.

Après le lavage, nous recommandons de traiter la terrasse avec^{OrganoWood®} 02. Cela permet de créer une surface plus hydrophobe et réduire au minimum le risque de croissance indésirable et réduire le nombre de fissures sèches. En raison de la structure plus dense et de l'hydrophobicité créées à la surface du bois lorsqu'elles sont traitées avec le système de protection du bois d'OrganoWood®, la peinture traditionnelle ne pénètre pas dans le bois de la même manière que le bois normal. Par conséquent, le bois traité avec OrganoWood® ne doit pas être peint.

Processus de grisonnement

Le bois traité avec la protection OrganoWood® 01 et 02. prend une teinte grise avec le temps. Le processus de grisonnement peut se manifester différemment au cours des saisons et en fonction des conditions météorologiques. Dans certains cas, le grisonnement peut être initialement perçu comme moucheté ou comme des taches/champs sombres, mais cela s'uniformise relativement vite. Après environ 1 an, un vois traité avec OrganoWood® placé à l'extérieur en plein soleil a déjà une teinte grise. Dans l'ombre, cela peut prendre plus de temps, mais le résultat final reste le même. Le bois installé horizontalement a souvent un processus de grisonnement plus rapide que le bois installé verticalement.

Nettoyage des équipements

Après l'utilisation du système de protection du bois OrganoWood®, tous les équipements doivent être soigneusement nettoyés à l'eau. Si l'appareil a déjà été utilisé avec d'autres produits chimiques, nettoyez-le toujours avant de l'utiliser afin d'éviter tout problème lié à d'éventuelles réactions chimiques.

Le produit doit être stocké dans un récipient fermé à 10-30 °C. Il restera stable pendant deux ans. L'ancien liquide doit être déposé à la station de recyclage la plus proche.

